View online version

Septembre 2022

LA LETTRE DE L'APMF

SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT
SEMAINE INTERNATIONALE DE LA MÉDIATION
RÉPONSE DU SADJAV SUR LE DECRET DE FÉVRIER 2022
LES MÉDIATEURS FAMILIAUX LIBÉRAUX
LE RETOUR DES CAPSULES!
A VOIR
LA QUESTION D'UN ADHÉRENT
AGENDA
LA DERNIÈRE REVUE TIERS

LE MOT DU PRÉSIDENT

« QUESTION DE DÉFINITION »

Peut-être que certains d'entre vous, tout comme moi, auront sauté au plafond lorsque au cœur de l'été, j'entendais que le Turquie se posait en médiateur dans la guerre en Ukraine ; certains articles parlant même d'efforts de médiation !

Pour l'humble médiateur DEMF que je suis, soucieux de penser la permanence d'une éthique de la médiation et agissant dans le respect des règles déontologiques de notre profession, c'en était trop ! Trop car cet énième dévoiement de l'usage du terme médiation, brouille encore un peu plus une juste compréhension de ce que la médiation (dont la médiation familiale) revêt.

Cette nouvelle illustration d'un usage accablant du terme médiation, s'ajoute aux innombrables exemples entendus dans notre quotidien. Ici, un parent certain d'être médiateur quand il parvient à calmer ses enfants; là, un directeur d'école convaincu de faire de la médiation entre deux élèves en conflit ; ou encore ce professionnel du droit usant de conseils pour décider ses clients à trouver une solution; voire, pour terminer cette liste non exhaustive, un délégué syndical endossant la fonction de médiateur dans un conflit entre un employeur et ses collègues.

Si je peux croire que de bonne foi, certaines de ces personnes agissent ainsi pour poser un acte de médiation (mise en dialogue et apaisement), il me convient d'affirmer que NON, NON et NON, ces exemples précités tout comme d'autres qui vous viendront à l'esprit, ne correspondent pas à la pratique d'un médiateur et à la conduite d'un processus de médiation.

Cette question de définition pourrait ressembler à un premier devoir de rentrée. Car chacun aura perçu dans ces exemples, la mise en avant des notions d'autorité, de pouvoir, d'intérêt, voire d'une posture de sachant dictant sa conduite à autrui. Pratiques et usages bien éloignés de la posture d'un médiateur « impartial, compétent, indépendant et diligent" (art. 21-2 de la loi du 8 juillet 1995).

Nous pouvons percevoir le travail de pédagogie qu'il nous reste à accomplir pour éviter l'écueil laissant croire que le pouvoir, le force ou la possession d'un savoir seraient les prérequis nécessaires à la conduite d'une médiation et à la capacité de se revendiquer médiateur.

Dans le contexte social actuel, ce travail de définition de la médiation doit ainsi permettre de rappeler ce qu'elle porte de magnifique en elle : une réhabilitation de la dignité et de la reconnaissance due à chaque personne. Je m'investis d'avance de ce travail à porter.

Bonne rentrée à tous !

Sébastien CUENET

SEMAINE INTERNATIONALE DE LA MÉDIATION

Du 8 au 15 octobre 2022, se tiendra la 4ème semaine internationale de la médiation, ayant pour but de promouvoir la médiation auprès du grand public.

Le thème de cette année, « Le débat dans tous ses états : facilitons le dialogue dans le désaccord » constituera le fil rouge entre toutes les actions inscrites sur le territoire durant cette semaine.

Cette année encore, l'APMF vous rappelle la nécessité de rendre visibles toutes les actions que chaque adhérent (personne morale ou physique) pourrait avoir à conduire sur son territoire. En effet, nous n'avons pas encore les ressources financières pour pouvoir initier du propre chef de notre association, une action de grande ampleur.

Néanmoins, nous nous réjouissons de relayer cette belle initiative qui porte, année après année, la parole de la médiation, dont la médiation familiale, auprès du grand public.

Nous vous invitons donc à consulter le site www.semainemediation.fr, sur lequel vous pourrez inscrire vos manifestations ou trouver toutes les informations nécessaires.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter Gaëlle WALKER, déléguée communication pour MEDIATION 21 : gaelle-walker@orange.fr que nous remercions pour son engagement.

Initiatives en Régions

Bourgogne Franche Comté :

La **Caravane de la Médiation** : projet inter-régional de promotion de la médiation familiale à destination du grand public. Il s'agit d'aller à la rencontre du public avec la troupe du TIKATYAPROUVATe basée dans la Nièvre, et avec des saynètes jouées par des comédiens médiateurs familiaux de l'APMF.

La première halte se fera en Saône et Loire, en collaboration avec l'association Médiateurs Familiaux en Saône-et-Loire lors de la semaine internationale de la médiation, le samedi 15 octobre 2022, le matin sur le marché de Montceau les Mines et l'après-midi à la NEF au Creusot où le public pourra assister à la représentation pour une durée de 2h.

Bretagne :

Sur le territoire de Lorient :

- L'**exposition** : « l'offre de médiation au tribunal judiciaire de Lorient » du 7 au 14 octobre. Présentation de différentes situations relevant de la médiation familiale sur des panneaux.

  Lire le programme
- La **conférence gesticulée** : Le spectacle d'Isabelle Pénin « Il était une fois 1 week-end sur deux » mardi 11 octobre à partir de 19h30 à la salle des fêtes de Hennebont. A l'issue de la conférence, un moment de convivialité et d'échanges est prévu
- **Réunion** des enquêteurs sociaux, des experts et points rencontres : le jeudi 13 octobre 2022 au TJ. Le matin temps fort sur la médiation : film(s), échanges avec les médiateur
- Le **film sur la médiation** réalisé par l'UDAF va être diffusé dans les salles d'attente des CMS et CAF toute la semaine
- Intervention de l'UDAF 56 à ASKORIA dans le cadre du forum des métiers le 7 octobre 2022
- La médiation Familiale en lien avec le milieu hospitalier (hôpital du Scorff) : une **réunion de présentation** de la médiation le 20 octobre de 15 à 17 h, dans leur salle de conférence, dans le cadre du collectif des associations présentes à l'Hôpital. En y associant le service social, les psychologues, les aumôniers, les EHPAD, la pédiatrie et le comité d'éthique.

Sur le territoire de Vannes :

- Du 10 au 14 octobre: **projection** en boucle d'un **film muet** sur la médiation familiale au sein d'un espace d'attente du Tribunal Judiciaire
- Du 10 au 14 octobre: **projection** en boucle de **flashs info** sur la médiation familiale dans l'espace d'accueil du CCAS et d'un centre social
- Le 13 octobre: **animation d'un groupe de parole** sur la séparation/médiation au sein d'une maison de quartier
- Le 21 octobre: **présentation** succincte de la médiation en avant soirée d'une rencontre conviviale 100% femmes
- Du 10 au 14 octobre: **information** sur la médiation sur les sites internet de la maison du droit, du CDAD, pôles au beurre

Sur le territoire de Saint Brieuc :

- L'association Le Gué propose une journée porte ouverte avec la mise en scène à différents moments de la journée d'entretiens d'information et un parcours d'affichage avec un Quiz sur les représentations: «la Médiation Familiale, vrai, faux».

Sur le territoire de Redon :

- Espace Médiation 35 : **Ciné-débat** à Redon le 13 octobre à 20h au cinéma Manivel, "La petite Solange" . Animé par l'équipe d'Espace Médiation 35, ce ciné-débat aura pour thème la séparation des adultes vue par leur ado; ce film permet de parler médiation familiale et plus spécifiquement de la médiation familiale Parents/Ados.

Sur le territoire de Quimper:

- **Présentation** de la médiation familiale par Christine Froger lors des Portes Ouvertes de 10h à 13h le 8 octobre à Quimper et le 15 octobre à Pont l'Abbé

LE QUESTION DE L'UNAF ADRESSÉE AU SADJAV SUR LE DÉCRET DE FÉVRIER 2022 FAVORISANT LE RECOURS À LA MÉDIATION

Le 22 juillet dernier, Nathalie SERRUQUES, chargée de mission à la Direction des Politiques & actions familiales, et des études du Pôle Droit de la famille, Parentalité, Protection de l'Enfance de l'UNAF, a interrogé le SADJAV sur l'application du décret du 24 février 2022 favorisant le recours à la médiation.

Vous trouverez la sollicitation de l'UNAF ici

Diren SAHIN, magistrate, Cheffe du bureau de l'accès au droit et de la médiation, a adressé une réponse sur le décret que vous pouvez lire ici

Enfin, vous vous pourrez lire ici la réaction du président de l'APMF, Sébastien CUENET.

LA BRANCHE APMF-ML, groupe des médiateurs familiaux exerçant en libéral

C'est un groupe ressource qui a pour objectif de soutenir le développement de la pratique de la médiation familiale en libéral.

Pour en faire partie, il est nécessaire d'être à jour de sa cotisation et d'exercer la médiation familiale en libéral ou être intéressé à développer une pratique libérale.

Le groupe se réunit en plénière deux fois par an. Depuis la pandémie, les réunions se font à distance.

Depuis 2020, des ateliers sur des thèmes qui intéressent les membres du groupe se déroulent sur zoom. L'objectif est de partager nos pratiques.

Les thèmes sont variés : installation, médiation familiale à distance, conflits extrêmes, co-médiation, médiation familiale et avocats, activité de formation ou d'animation de groupes de parole, concepts juridiques et médiation familiale, assurance clients, etc…

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter les coordinatrices :

Sophie Guilhaume garyvediation@yahoo.fr

ou Marianne Souquet marianne.souquet@mac.com

LES CAPSULES SONT DE RETOUR!

L'APMF est heureuse de vous annoncer la sortie de trois nouvelles capsules vidéos sur la médiation familiale à l'occasion de la semaine internationale de la Médiation. Nos adhérentes, Isabelle Pénin et Cécile Penot ont à nouveau remué leurs méninges pour proposer de nouvelles créations, dans leur veine : humour, décalage et dynamisme !

A VOIR

Des enfants racontent la séparation de leurs parents devant la caméra d'Infranoupe dans La Dispute, un documentaire à revoir sur France.tv

Pour voir l'émission, suivez ce lien

LA QUESTION D'UN ADHÉRENT

Cette rubrique propose de traiter d'un questionnement venant d'un (ou plusieurs) membre de l'APMF.

N'hésitez pas à nous écrire !

contact@apmf.fr

AGENDA

- Le congrès **Médiations2022** se tiendra à Angers du 5 au 7 octobre 2022
- Le webinaire APMF Bourgogne Franche Comté sur « La facilitation graphique » se tiendra le 3 octobre 2022 de 18h30 à 20h

LA DERNIERE REVUE TIERS

Qui ne dit mot ne consent pas

Cet email a été envoyé à @, cliquez ici pour vous désabonner.